



## **Communiqué de presse Pour diffusion immédiate**

### **L'Agence de l'efficacité énergétique sort enfin de l'ombre!**

Montréal, le 3 avril 2008 – Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) salue les annonces gouvernementales d'aujourd'hui qui confirment la volonté de Québec de s'engager sur la voie de l'efficacité énergétique. « En insistant de cette façon sur l'importance de l'efficacité énergétique, on réalise qu'on est à des années-lumière du Suroît et qu'on se dirige véritablement vers un renouveau » a commenté Philippe Bourke, directeur du RNCREQ.

Le plus encourageant aujourd'hui, c'est de voir le gouvernement offrir tout son soutien à l'Agence de l'efficacité énergétique. En consolidant son mandat et ses moyens d'intervention, il lui donne le souffle qui lui permettra de jouer son rôle. Aux dires de monsieur Bourke, « l'Agence, dont le RNCREQ questionnait encore dernièrement le leadership et la pertinence, reçoit aujourd'hui une très belle preuve de confiance. C'est très encourageant ! »

En plus des bénéfiques qu'elle peut apporter aux consommateurs et à l'environnement, le RNCREQ a toujours défendu le rôle de l'efficacité énergétique comme un moteur d'innovation technologique et de développement régional.

Le secteur du pétrole demeure le maillon faible en terme d'efficacité énergétique au Québec. En conséquence, les engagements que prend le gouvernement à cet égard sont de bon augure. Ceci dit, compte tenu des impacts environnementaux et sociaux attribuables à cette forme d'énergie, et aussi parce que nous en sommes particulièrement dépendants en tant que société, nous devons y consacrer des efforts importants, à la hauteur des défis que pose cette filière. « La cohérence et les effets tangibles devront être les mots d'ordre afin de provoquer des changements significatifs en cette matière! », a conclu Monsieur Bourke.

- 30 -

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ, [www.rncreq.org](http://www.rncreq.org)) a pour principal mandat d'être le porte-parole des seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) et de leur offrir information et soutien. Il s'agit d'un réseau unique de protection de l'environnement et de promotion du développement durable puisqu'il dispose d'une structure dans chacune des régions du Québec.

Chantal Rainville, responsable des communications, cell. (418) 254-6938  
[chantal.rainville@rncreq.org](mailto:chantal.rainville@rncreq.org)